

FORMULAIRE DE RETRACTATION

À l'attention de :

Jack O'Toy

1339 Bis, Route de Brazoux
86550 Mignaloux-Beauvoir
07 69 76 61 22

Je vous notifie par la présente, ma rétractation du contrat portant sur la vente du bien portant le numéro de commande #..... pour la prestation de services ci-dessous :

Commandé le : .././....

Reçu le : .././....

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date : .././....

Droits de rétractation

Conformément à la législation en vigueur, le client dispose d'un délai de 15 jours (à compter de la date de réception du colis) pour demander l'échange ou le remboursement de sa commande. Nous nous engageons à cela à condition que l'article nous soit retourné dans son emballage d'origine et accompagné de sa facture. Le client doit retourner le présent formulaire afin que sa demande de rétractation soit prise en compte, sans délais et au maximum 14 jours après la réception du colis, en recommandé à l'adresse indiquée plus haut.

Effets de rétractation

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que vous avez choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode le moins coûteux de livraison standard proposé par nous) sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du présent contrat. Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous. S'il s'agit d'un contrat de vente dans le cadre duquel vous n'avez pas proposé de récupérer le bien en cas de rétractation nous pouvons différer le remboursement jusqu'à ce que nous ayons reçu le bien ou jusqu'à ce que vous ayez fourni une preuve d'expédition du bien, la date retenue étant celle du premier de ces faits.